

Vos questions / nos réponses

Comment aider mon frère

Par [Profil supprimé](#) Postée le 12/03/2014 15:47

Bonjour,

nous sommes moi et ma famille très inquiet pour mon frère. Il est alcoolique et nous ne parvenons pas à l'aider. Nous avons échangé avec lui des centaines de fois de toutes les manières. Il semble conscient de sa maladie et essaie d'arrêter. Puis nous le voyons encore alcoolisé +++ quelques jours après à chaque fois.

Il boit même en présence de ses enfants. Il sort la tête de l'eau et replonge. Il essaie même d'aider lui, un autre ami alcoolique à s'en sortir comme si il pouvait donner des leçons..

On est découragés +++.

Mise en ligne le 12/03/2014

Bonjour,

Votre frère, dépendant à l'alcool, est conscient de ses difficultés mais n'arrive pas à arrêter. Peut-être se fait-il déjà aider par des professionnels ; si ce n'est pas le cas, nous vous conseillons de discuter de cette possibilité avec lui.

En effet, la dépendance physique à l'alcool induit un risque pour la santé en cas d'arrêt brusque de la consommation sans avoir à minima un traitement médicamenteux, d'où l'importance d'un accompagnement médical. De plus, la dépendance psychologique complique l'arrêt et son maintien dans la durée ; au vu des multiples tentatives de votre frère, un soutien psychologique semble indiqué.

On peut préciser que le chemin vers l'abstinence est souvent émaillé de reprises de la consommation. Celles-ci ne signent pas en elles-mêmes un échec ; les analyser à l'aide de professionnels peut permettre à votre frère de mieux identifier ses difficultés et ses ressources pour, à un moment, parvenir à un arrêt définitif.

Nous vous indiquons ci-dessous des coordonnées de Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA). Leurs équipes pluridisciplinaires (médecins, psychologues, travailleurs sociaux) peuvent recevoir gratuitement et de façon confidentielle votre frère s'il le souhaite et lui proposer des prises en charge adaptées à sa situation.

Par ailleurs, nous comprenons votre découragement et celui de votre famille. Voir un proche dépendant à un produit est toujours très difficile. Les membres de votre famille qui se sentent affectés par la situation (en particulier, la compagne de votre frère et leurs enfants peut-être) et vous-même pouvez consulter dans un CSAPA. En effet, ces centres reçoivent non seulement les personnes dépendantes mais aussi leur entourage, pour le soutenir et le conseiller. Les adresses que nous vous indiquons ci-dessous vous correspondent donc également.

Si vous-même, votre frère ou l'un de vos proches souhaitaient discuter de la situation de façon plus approfondie, vous pouvez joindre "Alcool Info Service" au 0980 980 930. L'appel est gratuit depuis un poste fixe et au coût d'une communication ordinaire depuis un portable. Le service est ouvert 7j/7 de 8h à 2h du matin.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Association Addiction France 77- site de Noisiel](#)

2 allée Montesquieu
77186 NOISIEL

Tél : 01 60 95 03 20

Site web : www.addictions-france.org/etablissements/csapa-de-noisiel/

Secrétariat : Lundi-Mardi et Jeudi : 9h30-12h30 / 13h30-18h00, Mercredi et Vendredi jusqu'à 17h00 - Fermeture le mardi jusqu'à 13h

Consultat^o jeunes consommateurs : Consultation des jeunes consommateurs à la Maison de l'Enfance et de la Famille (14 place du front populaire à Noisiel) : tous les mercredis sur rendez-vous.

Substitution : Délivrance de traitement de substitution pour les usagers suivis au Csapa avec une prise en charge médico-psycho-sociale.

Accueil du public : Accueil du lundi au vendredi sur rendez- vous.

[Voir la fiche détaillée](#)

[CSAPA - Centre Regain](#)

179 Boulevard Pasteur
94360 BRY SUR MARNE

Tél : 01 49 83 10 01

Site web : www.ch-bry.com/notre-offre-de-soins/addictologie-csapa/

Secrétariat : Lundi et jeudi de 9h30-12h et de 14h-18h - Mardi de 9h30 à 20h en continu - Mercredi 9h30 à 12h30 et Vendredi: 9h30-16h00.

Accueil du public : Du lundi au vendredi sur rendez-vous.

[Voir la fiche détaillée](#)